

## **S.C.P. DEKINDT Alexandre, MATHIEU Pierre, huissiers de justice associés**

### **1er janvier 2023, transfert d'un office**

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 31 octobre 2022, et en l'absence d'opposition au garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

L'office de commissaire de justice à la résidence de Saint-Omer (Pas-de-Calais) dont est titulaire la société civile professionnelle « DEKINDT Alexandre, MATHIEU Pierre, huissiers de justice associés », a été transféré à la résidence de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais).

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)